

Optimisez votre contrat d'assurance tracteur : le dossier complet

Identification du véhicule

- Certificat d'immatriculation (carte grise) : indispensable pour identifier la catégorie, la puissance fiscale et le numéro de série (VIN).
- Date de première mise en circulation : un critère déterminant pour le calcul de votre tarif d'assurance.

Historique et profil du conducteur

- Relevé d'information d'assurance des 3 dernières années : nécessaire pour justifier vos antécédents de sinistralité et bénéficier de votre bonus/malus.
- Copie du permis de conduire : obligatoire si l'usage de votre tracteur implique une circulation sur route ouverte.

Usage et environnement

- Déclaration de l'usage exact : précisez s'il s'agit d'un usage privé sur terrain personnel, de travaux forestiers, de transport de bois ou d'un usage agricole occasionnel.
- Lieu de stationnement habituel : indiquez si le tracteur est stocké dans un hangar fermé, un garage ou en extérieur pour ajuster les garanties contre le vol et le vandalisme.

Valeur et sécurité

- Valeur vénale actuelle : essentielle pour définir le montant de la prime et le plafond d'indemnisation en cas de sinistre.
- Liste des accessoires et équipements : déclarez tout matériel ajouté (chargeur frontal, outils portés, benne) pour les inclure dans votre couverture.
- Dispositifs antivol : mentionnez la présence d'un coupe-circuit ou d'un traceur GPS, souvent requis pour la garantie vol ou pour obtenir une réduction de prime.